

<https://circsaintvalery.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1123>



Circulaire de rentrée 2022

- Pédagogie - Documents-cadres -



Date de mise en ligne : mercredi 24 août 2022

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

La crise sanitaire a mis à l'épreuve notre École, ses personnels et ses élèves, et témoigné s'il en était besoin du caractère essentiel et irréductible de l'institution scolaire. et du service public d'éducation dans notre pays.

La circulaire n° 26 du 30 juin 2022 détaille les priorités pour l'année scolaire 2022-2023.

Pour le 1er degré

1. Une École engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux

- Agir dès la maternelle et poursuivre en élémentaire
- Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins
- Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves

2. Une École engagée pour l'égalité et la mixité

- Une École pleinement inclusive
- Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte
- Lutter contre les assignations sociales et territoriales
- Redoubler d'effort contre le décrochage scolaire

3. Une École engagée pour le bien-être des élèves

- Une École fondée sur le respect de l'autre
- Une attention accrue à la santé mentale des élèves
- L'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves
- S'engager pour l'environnement et le développement durable

Vous trouverez l'article complet et la circulaire en suivant cette adresse :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>